



PROCES VERBAL
N°13/CNCMP/2016
DU 30/03

L'an deux mille seize et le mercredi TRENTE MARS à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etait absent :

- Ciré Amadou, membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTERS DES
INFRASTRUCTURES**

1°-Examen du projet de marché par entente directe relatif à la calibration des Navajds et validation des procédures de vol de l'aéroport International de Nouakchott Oumtounsi, *réf lettre n°074/CPMP/SI* reçue le 28 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec DSNA/DTI pour un montant de 119.125 Euros TTC et un délai d'exécution de dix (10) jours.

2°-Examen du projet d'avenant n°2 au marché relatif aux travaux de construction de la route Atar-Tidjikja, portant prolongation du délai contractuel (lot n°4), *réf lettre n°71/CPMP/SI* reçue le 28 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec le groupement PIVATO/GTM pour un montant de 401.267.744 UM HT avec un délai supplémentaire des travaux de six (06) mois et un crédit d'impôts de 56.177.484 UM sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

(Handwritten signatures and initials)

3°/-Examen du projet de marché relatif aux travaux de construction du siège de la Direction Générale de sûreté extérieure et de la documentation, *réf lettre n°69/CPMP/SI* reçue le 28 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec CETEG BTP pour un montant de 539.936.593 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de quinze (15) mois.

4°/-Examen du complément d'informations demandant la non objection sur le projet d'avenant n°1 au marché relatif au contrôle des travaux de construction de la route bassiknou-Fassala (lot1), portant prolongation du délai contractuel, *réf lettre n°75/CPMP/SI* reçue le 29 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec SCET-RIM pour un montant HT 90.000 Euros et 17.253.846 UM avec un crédit d'impôts de 29.434.390 UM et un délai supplémentaire de douze (12) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

5°/-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la conception, la construction et la fourniture clé en main d'une usine de lait à Néma, portant délai supplémentaire de sept (07) mois, *réf lettre n°137/CPMP/Ssouvr* reçue le 23 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer sans incidence financière.

6°/-Examen du DAO relatif à la fourniture et l'installation d'équipements solaires de 55 communes rurales, *réf lettre n°144/CPMP/Ssouvr* reçue le 25 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations annexées à l'extrait de décisions et de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

7°/-Examen du projet d'avenant n°1 au marché relatif à la fourniture de pompes solaires, portant fourniture et installation de trois (03) pompes supplémentaires et prolongation d'un délai de réception, *réf lettre n°132/CPMP/Sr* reçue le 28 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec Ets Maaly et Frères pour un montant de 3.900.000 UM HT avec un délai supplémentaire de 15 jours sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

Handwritten signatures and initials in blue ink.

8°/-Examen de la demande de la CPMP/SR de rendre infructueux l'appel d'offres relatif aux travaux d'exécution du labour et offset portant sur 650 ha, *réf lettre n°133/CPMP/Sr* reçue le 29 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SR de rendre infructueux ledit DAO.

9°/-Examen du DAOI relatif aux travaux de construction d'une unité de conditionnement des dattes et de légumes à Atar, *réf lettre n°131/CPMP/Sr* reçue le 28 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement ledit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS
L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

10°/-Examen du plan de passation des marchés publics de l'Office national de la médecine du travail, *réf lettre n°0041/CPMP/SACC* reçue le 24 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

11°/-Examen du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives au recrutement d'un bureau d'études pour une mission d'assistance technique en matière de renforcement des capacités de la SNDE dans ses métiers de base, *réf lettre n°0338/CPMP/SNDE* reçue le 22 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation aux motifs suivants :

- 1. Le nombre du personnel clé, certains éléments de la grille d'évaluation et la pondération à appliquer sont différents de ceux qui figurent dans la demande de propositions approuvée par la CNCMP en date du 09/09/2015 ;*
- 2. L'évaluation n'est pas conforme aux critères qui figurent dans la DP approuvée par la CNCMP.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

12°/-Examen du projet de marché relatif à l'acquisition et l'installation des équipements destinés à la résidence des garçons du campus, *réf lettre n°023/CPMP/DPEF* reçue le 30 mars 2016.

Décision

Ce point est reporté pour complément de dossier :

- Le crédit d'impôts corrigé par la commission fiscale ;*
- La garantie de bonne exécution ;*
- Préciser les marques et modèles dans les spécifications techniques ;*
- Corriger le nom de l'attributaire dans la page de garde*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

13°-Examen du projet d'avenant au marché relatif à l'acquisition d'équipements médicaux destinés au LNCQM, portant changement du modèle de l'un des items des équipements, *réf lettre n°0129/CPMP/Ss* reçue le 29 mars 2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer sans incidence financière.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ANRPTS

14°-Examen du projet de marché par entente directe relatif à l'acquisition d'équipements pour l'ouverture de points de passage aux frontières ; *réf lettre n°016/CPMP/ANRPTS* reçue le 03 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'Ets Teissir pour un montant de 164.396.250 UM TTC et un délai de livraison de deux (02) mois.

LE PRESIDENT

AHMED BABA MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdellahi Zeine
- Brahim Hamed
- Raifa Kassim
- Maalouma Dahi

Handwritten signatures in blue ink corresponding to the members listed: Mohamed Abdellahi Zeine, Brahim Hamed, Raifa Kassim, and Maalouma Dahi. A large blue signature is also present below the list.

Représentant contrôle financier

- Abderrahmane Abdoul.